



Votre projet

Vous êtes éleveur de veaux et vous souhaitez **acquérir du matériel pour :**

- ✓ Améliorer le bien-être des veaux
- ✓ Améliorer vos conditions de travail
- ✓ Diminuer vos consommations d'eau et d'énergie

La Région vous accompagne dans le financement de votre activité.



Êtes-vous éligible ?

- ✓ Le **siège social** de votre exploitation est situé en **Auvergne-Rhône-Alpes**
- ✓ Vous êtes éleveurs de :
 - veaux de boucherie en intégration
 - veaux de lait engagés en démarche de qualité sous cahier des charges : AB, LR ou Veaux du Bressou
- ✓ Vous n'avez pas d'aide en cours sur la programmation FEADER « investir dans mon exploitation d'élevage » sur le volet équipement (aide non payée)



Liste des investissements éligibles ?



Amélioration du confort de travail

Balayeuse ramasseuse pour petites cases

Taxi à lait, distributeur d'aliment fibreux, silo

Tondeuse

Volucompteur, pistolets de distribution

Petits outils de contention : transpalette, jet haute pression, ...

Systèmes de suivi des stocks : volucompteurs à vis, pesons à silo, ...

Dont contention

Barrière inox

Cage de contention veaux, Bascule

Quai d'embarquement / déchargement

Système réduisant les bruits

Barrière passage à veaux, Barrière à allaitement



Amélioration du bien-être animal

Caoutchouc (pour parc infirmerie)

Remorque adaptée au transport des veaux à l'abattoir

Objets d'enrichissement du milieu : brosses, jouets

Augmentation des surfaces vitrées

Dont gestion de l'eau

Abreuvement : 

Traitement de l'eau pour la buvée

Brumisateurs



Dont biosécurité

SAS sanitaire : caisson

Chariot de cadavre, Cloche, Bac réfrigéré, Bac équarrissage



Economies d'eau et d'énergie

Ventilateurs économes en énergie

Isolants des cuves de stockage de l'eau de buvée des veaux

Eclairages LED

Rampes d'aspersion pour vide sanitaire



En quoi consiste l'accompagnement ?

- **Taux de subvention :**
 - 30% du coût HT de l'investissement éligible pour les éleveurs en **veaux de boucherie**
 - 40% du coût HT de l'investissement éligible pour les éleveurs inscrits en filière **veaux de lait de qualité** (Veaux des Monts du Velay (LR), Veaux du Bressou, Veaux AB)
- **Plancher de dépenses :** 1 500 € HT
- **Plafond de dépenses :** 10 000 € HT (passé ce montant vous devez émarquer au dispositif 201 du FEADER)
- **Plafond de subvention :** 4 000€ HT



Liste des pièces à joindre au dossier

- ✓ **Devis non signés**
- ✓ Justificatif de production de veaux :
 - En intégration pour les veaux de boucherie
 - Adhésion au cahier des charges pour les veaux de qualité

Pour plus d'informations

Renseignez vous auprès de votre intégrateur ou de votre coopérative

Ou rendez-vous sur le site :

<https://www.aurafilieres.fr/plan-regional-bovin-viande/>



Plan de Filière 2023-2027
BOVINS VIANDE
Auvergne-Rhône-Alpes

Une action conduite dans le cadre du programme de filière Bovin Viande Auvergne Rhône Alpes :

Le plan de filière Bovin Viande est un programme d'accompagnement à la structuration et au développement de la filière. Il se décline en 15 actions qui seront déployées en région pendant 5 ans.

ELABORÉ ET PILOTÉ PAR



Le **Comité de Filière Bovin Viande**, animé par la **Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes**, est l'instance d'écriture et de pilotage institutionnel du plan de filière.

MAITRISE D'OUVRAGE



L'association **Auvergne-Rhône-Alpes Élevage** coordonne la construction et la mise en œuvre des actions du programme avec la Région.

FINANCÉ PAR



Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture, la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** encourage et accompagne les filières régionales de production agricole avec les Plans Régionaux de Filière.

CONTACT - bovinviande@aurafilieres.fr